

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

GASTROENTERICANIS BIOCANINA 400 MG COMPRIMES PELLICULES POUR CHIENS ET CHATS

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un comprimé pelliculé de 722 mg contient :

Substance active :

Sulfaguanidine 400 mg

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Charbon végétal
Cellulose microcristalline
Citrate de sodium
Extrait mou aqueux de salicaire
Gomme arabique
Amidon de maïs
Stéarate de magnésium
Croscarmellose sodique
Méthylhydroxycellulose
Polyéthylène glycol 400

Comprimé cylindrique de couleur grise, biconvexe, pelliculé.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chiens et chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Traitement des affections gastro-intestinales dues à des germes sensibles à la sulfaguanidine.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, aux sulfamides ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas d'insuffisance rénale ou hépatique graves.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Il est conseillé d'associer le traitement à une diète de 24 à 48 heures. La réalimentation doit être progressive.

Si aucune amélioration n'est obtenue au bout de 48 heures, consulter un vétérinaire.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Chiens et chats : non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du

système national de notification. Voir également la rubrique 'Coordonnées' de la notice.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de lactation.

Gestation et lactation :

Du fait d'une absorption très faible, l'utilisation du médicament vétérinaire au cours de la gestation et de la lactation ne semble pas poser de problème particulier.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

200 mg de sulfaguanidine par kg de poids corporel par jour réparti en plusieurs prises correspondant à :

Chiens nains et chats : 1 comprimé 2 à 3 fois par jour.

Petits chiens : 2 comprimés 2 à 3 fois par jour.

Chiens moyens : 3 comprimés 2 à 3 fois par jour.

Gros chiens : 4 comprimés 2 à 3 fois par jour.

Il est nécessaire de poursuivre le traitement pendant au moins 4 jours.

Ne l'interrompre que 2 jours après la guérison.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA07AB03.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La sulfaguanidine est un sulfamide intestinal à large spectre. Son action s'exerce localement sur la plupart des germes responsables des affections gastro-intestinales.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Pas de données disponibles.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Sans objet.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

A conserver dans un endroit sec.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette thermoformée PVC/aluminium

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

DOMES PHARMA
3 RUE ANDRE CITROEN
63430 PONT DU CHATEAU
FRANCE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/0368747 5/1992

Boîte en carton de 1 plaquette thermoformée de 20 comprimés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

07/07/1992 - 12/07/2012

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

09/10/2024

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).